

CNRA 2015-2019
Avis n° 1
27 mars 2015

Place de la prospection géophysique dans les investigations archéologiques

À l'occasion de la présentation, en séance plénière du CNRA du 25 mars 2015, du rapport sur la géophysique appliquée à l'archéologie en milieu terrestre¹ et de l'analyse comparée des apports de la prospection géophysique dans le cadre des diagnostics et fouilles réalisés sur le canal Seine-Nord-Europe², le CNRA, après en avoir débattu, émet l'avis suivant :

La prospection géophysique constitue une méthode éprouvée, employée depuis plusieurs décennies et à laquelle les archéologues ont de plus en plus recours. Les études récentes ont mis en évidence son efficacité pour reconnaître ou enrichir la connaissance sur la morphologie, l'extension des occupations comme leur environnement. De manière plus spécifique, elle peut révéler l'existence d'aménagements ou de constructions constituant des marqueurs anthropiques non visibles à l'œil nu, tels des aires artisanales ou encore des contours de fosses d'inhumation.

Elle constitue une démarche essentielle pour les études de sites enfouis connus, non menacés par l'aménagement du territoire et pour lesquels est engagée une démarche de protection durable.

Elle s'avère également utile dans le cadre de l'archéologie subaquatique et sous-marine du fait de sa capacité à couvrir des larges surfaces et à orienter les investigations à réaliser tout comme les démarches visant la protection des vestiges.

Le CNRA gardera une attention accrue à l'évolution des méthodes et leur apport à la démarche archéologique.

1 – François Fichet de Clairfontaine, *La géophysique appliquée à la recherche archéologique en milieu terrestre, apports et limites*, Inspection des patrimoines-Collège Archéologie, rapport rendu au Directeur général des patrimoines – septembre 2014, n°2014-31.

2 – Exposé réalisé par MM. Marc TALON et Guillaume HULIN, Inrap.

En revanche, la prospection géophysique s'avère être une méthode inappropriée dans le cadre des diagnostics, en raison de son caractère aléatoire pour le recensement de sites non encore répertoriés dans un espace donné, quelles que soient la nature du terrain et celle des vestiges enfouis. Les études ont en effet démontré qu'elle ne révèle qu'à peine 20 % du patrimoine archéologique enfoui.

Elle ne peut donc en aucun cas se substituer à des méthodes de diagnostics intrusifs impliquant des investigations mécaniques comme manuelles dans le sous-sol. Si la prospection géophysique permet parfois de localiser des vestiges, elle ne permet en revanche pas de caractériser leur nature, leur état de conservation et de les dater.

Le CNRA considère donc que le recours à la prospection géophysique doit être réservé à l'étude des sites connus, à la fouille, voire en complément des diagnostics mécaniques. Il rappelle que l'option de la substitution des diagnostics intrusifs par la géophysique entraînerait des préjudices graves sur la conservation, la protection et l'étude du patrimoine archéologique. De facto, il en découlerait de nombreuses incertitudes pour la conduite des projets d'aménagements en matière de délais et de coûts.